



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم
قرارات وآراء، مقررات، منشور، إعلانات وبلاعات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW. JORADP. DZ Abonnement et publicité: IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 021.54.35..06 à 09 021.65.64.63 Fax : 021.54.35.12 C.C.P. 3200-50 ALGER TELEX : 65 180 IMPOF DZ BADR: 060.300.0007 68/KG ETRANGER: (Compte devises) BADR: 060.320.0600 12
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1070,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction.....	2140,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 13,50 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 27,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE**DECRETS**

Décret présidentiel n° 13-343 du 9 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 14 octobre 2013 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.....	3
Décret présidentiel n° 13-344 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 autorisant la souscription de l'Algérie à la seizième reconstitution des ressources de l'association internationale pour le développement.....	51
Décret présidentiel n° 13-345 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 portant approbation de contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger le 21 avril 2013 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale SONATRACH-S.P.A.....	51
Décret présidentiel n° 13-346 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 portant approbation de contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger le 5 août 2013 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale SONATRACH-S.P.A.....	52
Décret présidentiel n° 13-347 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 portant approbation de l'avenant n° 1 au contrat du 23 avril 2005 pour la recherche, l'appréciation, le développement et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Bourarhat Sud » (blocs : 230 et 231), conclu à Alger le 3 janvier 2013 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la société « BP Exploration (Algeria) Limited ».....	53
Décret présidentiel n° 13-348 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 portant approbation de l'avenant n° 4 au contrat du 25 mai 1992 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides sur le périmètre dénommé « Rhourde Yacoub » (bloc : 406 a), conclu à Alger le 28 mai 2013 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la « COMPANIA ESPANOLA DE PETROLEOS S.A. (CEPSA) ».....	53

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décrets présidentiels du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013 mettant fin aux fonctions d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire.....	54
Décret présidentiel du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Paris (République Française)....	54
Décret présidentiel du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013 portant nomination des membres de la commission bancaire de la Banque d'Algérie.....	54

ARRETES, DECISIONS ET AVIS**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Arrêté interministériel du 18 Ramadhan 1433 correspondant au 6 août 2012 modifiant l'arrêté interministériel du 29 Safar 1430 correspondant au 25 février 2009 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de la direction générale de la fonction publique.....	55
Arrêté du 28 Ramadhan 1434 correspondant au 6 août 2013 portant renouvellement de la composition des commissions paritaires compétentes à l'égard des corps des fonctionnaires de la direction générale de la fonction publique.....	56

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES

Arrêté du 20 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 26 septembre 2013 portant délégation de signature au délégué national aux risques majeurs.....	57
Arrêté du 20 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 26 septembre 2013 portant délégation de signature au directeur du budget et de la comptabilité.....	58

MINISTERE DE LA CULTURE

Arrêté interministériel du 17 Rajab 1434 correspondant au 27 mai 2013 fixant la liste des appareils soumis à la redevance pour reprographie.....	58
--	----

DECRETS

Décret présidentiel n° 13-343 du 9 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 14 octobre 2013 portant transfert de crédits au sein du budget de l'Etat.

Décète :

Le Président de la République,

Article 1er. — Il est annulé sur 2013, un crédit de cent quarante-et-un milliards deux cent soixante-quatorze millions sept cent cinquante-neuf mille dinars (141.274.759.000 DA), applicable au budget des charges communes et au chapitre n° 37-91 « Dépenses éventuelles — Provision groupée ».

Sur le rapport du ministre des finances,

Art. 2. — Il est ouvert sur 2013, un crédit de cent quarante-et-un milliards deux cent soixante-quatorze millions sept cent cinquante-neuf mille dinars (141.274.759.000 DA)), applicable au budget de fonctionnement des ministères et aux chapitres énumérés à l'état annexé au présent décret.

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 12-12 du 12 Safar 1434 correspondant au 26 décembre 2012 portant loi de finances pour 2013 ;

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Vu le décret présidentiel du 11 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 23 janvier 2013 portant répartition des crédits ouverts, au titre du budget de fonctionnement, par la loi de finances pour 2013, au budget des charges communes ;

Fait à Alger, le 9 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 14 octobre 2013.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

ETAT ANNEXE

N°S DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
	SECTION I	
	PREMIER MINISTRE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Premier ministre — Indemnités et allocations diverses.....	18.600.000
31-03	Premier ministre — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.375.000
	Total de la 1ère Partie.....	21.975.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Premier ministre — Sécurité sociale.....	4.650.000
	Total de la 3ème Partie.....	4.650.000
	Total du Titre III.....	26.625.000
	Total de la sous-section I.....	26.625.000
	Total de la section I.....	26.625.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION II SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LE PROSPECTIVE ET DES STATISTIQUES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	5.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.626.000
	Total de la 1ère Partie.....	6.626.000
	Total du Titre III.....	6.626.000
	Total de la sous-section I.....	6.626.000
	Total de la section II.....	6.626.000
	Total des crédits ouverts au Premier ministre.....	33.251.000

	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES COLLECTIVITES LOCALES	
	SECTION I ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	56.367.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations, prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	2.830.000
	Total de la 1ère Partie.....	59.197.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de services et pour dommages corporels....	900.000
	Total de la 2ème Partie.....	900.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	14.092.000
	Total de la 3ème Partie.....	14.092.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'école nationale de la protection civile (ENPC).....	10.000.000
36-04	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Béchar.....	11.148.000
36-05	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales d'Oran.....	4.726.000
36-06	Subvention au centre national de formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales de Ouargla.....	9.737.000
	Total de la 6ème Partie.....	35.611.000
	7ème Partie	
	<i>Dépenses diverses</i>	
37-07	Subvention au fonds commun des collectivités locales.....	22.100.000.000
	Total de la 7ème Partie.....	22.100.000.000
	Total du Titre III.....	22.209.800.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-01	Administration centrale — Contribution au centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG).....	25.538.000
	Total de la 4ème Partie.....	25.538.000
	Total du Titre IV.....	25.538.000
	Total de la sous-section I.....	22.235.338.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	2.747.400.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisation de sécurité sociale.....	277.035.000
	Total de la 1ère Partie.....	3.024.435.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	686.800.000
	Total de la 3ème Partie.....	686.800.000
	Total du Titre III.....	3711.235.000
	Total de la sous-section II.....	3711.235.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION V DELEGATION NATIONALE AUX RISQUES MAJEURS TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-62	Délégation nationale aux risques majeurs — Indemnités et allocations diverses...	1.355.000
31-63	Délégation nationale aux risques majeurs — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	616.000
	Total de la 1ère Partie.....	1.971.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-63	Délégation nationale aux risques majeurs — Sécurité sociale.....	340.000
	Total de la 3ème Partie.....	340.000
	Total du Titre III	2.311.000
	Total de la sous-section V.....	2.311.000
	Total de la section I.....	25.948.884.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Sûreté nationale — Indemnités et allocations diverses.....	634.340.000
31-03	Sûreté nationale — Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	492.950.000
	Total de la 1ère Partie.....	1.127.290.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Sûreté nationale — Sécurité sociale.....	158.585.000
	Total de la 3ème Partie.....	158.585.000
	Total du Titre III	1.285.875.000
	Total de la sous-section I.....	1.285.875.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	<p>SOUS-SECTION II</p> <p>SERVICES DECONCENTRES DE LA SURETE NATIONALE</p> <p>TITRE III</p> <p>MOYENS DES SERVICES</p> <p>1ère Partie</p> <p><i>Personnel — Rémunérations d'activité</i></p>	
31-13	Services déconcentrés de la sûreté nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	92.500.000
	Total de la 1ère Partie.....	92.500.000
	Total du Titre III	92.500.000
	Total de la sous-section II.....	92.500.000
	Total de la section II.....	1.378.375.000
	<p>SECTION III</p> <p>DIRECTION GENERALE DE LA PROTECTION CIVILE</p> <p>SOUS-SECTION I</p> <p>SERVICES CENTRAUX</p> <p>TITRE III</p> <p>MOYENS DES SERVICES</p> <p>1ère Partie</p> <p><i>Personnel — Rémunérations d'activité</i></p>	
31-02	Protection civile — Indemnités et allocations diverses.....	2.133.500.000
31-03	Protection civile — Personnel contractuel - Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.170.000
	Total de la 1ère Partie.....	2.136.670.000
	<p>3ème Partie</p> <p><i>Personnel — Charges sociales</i></p>	
33-03	Protection civile— Sécurité sociale.....	533.375.000
	Total de la 3ème Partie.....	533.375.000
	Total du Titre III	2.670.045.000
	Total de la sous-section I.....	2.670.045.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE LA PROTECTION CIVILE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-13	Services déconcentrés de la protection civile — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	63.560.000
	Total de la 1ère Partie.....	63.560.000
	Total du Titre III	63.560.000
	Total de la sous-section II.....	63.560.000
	SOUS-SECTION III UNITE NATIONALE D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Unité nationale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	15.698.000
	Total de la 1ère Partie.....	15.698.000
	Total du Titre III	15.698.000
	Total de la sous-section III.....	15.698.000
	Total de la section III.....	2.749.303.000
	SECTION IV GESTION DU PALAIS DU GOUVERNEMENT SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Palais du Gouvernement — Indemnités et allocations diverses.....	4.132.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
31-23	Palais du Gouvernement — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	2.694.000
	Total de la 1ère Partie.....	6.826.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Palais du Gouvernement — Sécurité sociale.....	1.033.000
	Total de la 3ème Partie.....	1.033.000
	Total du Titre III	7.859.000
	Total de la sous-section I.....	7.859.000
	Total de la section IV.....	7.859.000
	SECTION VI	
	DIRECTION GENERALE DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Direction générale des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses.....	41.690.000
31-03	Direction générale des transmissions nationales — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	980.000
	Total de la 1ère Partie.....	42.670.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des transmissions nationales — Sécurité sociale.....	10.423.000
	Total de la 3ème Partie.....	10.423.000
	Total du Titre III	53.093.000
	Total de la sous-section I.....	53.093.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRANSMISSIONS NATIONALES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés des transmissions nationales — Indemnités et allocations diverses.....	59.389.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
31-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	9.719.000
	Total de la 1ère Partie.....	69.108.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des transmissions nationales — Sécurité sociale.....	14.847.000
	Total de la 3ème Partie.....	14.847.000
	Total du Titre III	83.955.000
	Total de la sous-section II.....	83.955.000
	Total de la section VI.....	137.048.000
	SECTION VII	
	DIRECTION GENERALE DE LA GARDE COMMUNALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Direction générale de la garde communale — Indemnités et allocations diverses.	4.045.000
31-03	Direction générale de la garde communale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	468.000
	Total de la 1ère Partie.....	4.513.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale de la garde communale — Sécurité sociale.....	1.011.000
	Total de la 3ème Partie.....	1.011.000
	Total du Titre III	5.524.000
	Total de la sous-section I.....	5.524.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE LA GARDE COMMUNALE	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de la garde communale — Indemnités et allocations diverses.....	25.259.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
31-13	Services déconcentrés de la garde communale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	2.003.000
	Total de la 1ère Partie.....	27.262.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de la garde communale — Sécurité sociale.....	6.315.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.315.000
	Total du Titre III	33.577.000
	Total de la sous-section II.....	33.577.000
	Total de la section VII.....	39.101.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'intérieur et des collectivités locales.....	30.260.570.000

	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	15.152.000
	Total de la 1ère Partie.....	15.152.000
	2ème Partie	
	<i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	8.581.000
	Total de la 2ème Partie.....	8.581.000
	Total du Titre III.....	23.733.000
	Total de la sous-section I.....	23.733.000
	Total de la section I.....	23.733.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires étrangères.....	23.733.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA JUSTICE	
	SECTION I	
	DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	17.449.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel - Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.126.000
	Total de la 1ère Partie.....	18.575.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.362.000
	Total de la 3ème Partie.....	4.362.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'école supérieure de la magistrature (ESM).....	7.512.000
	Total de la 6ème Partie.....	7.512.000
	Total du Titre III.....	30.449.000
	Total de la sous-section I.....	30.449.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES JUDICIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services judiciaires — Indemnités et allocations diverses.....	266.955.000
31-13	Services judiciaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	83.705.000
	Total de la 1ère Partie.....	350.660.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services judiciaires — Sécurité sociale.....	66.738.000
	Total de la 3ème Partie.....	66.738.000
	Total du Titre III.....	417.398.000
	Total de la sous-section II.....	417.398.000
	Total de la section I.....	447.847.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Administration Pénitentiaire — Indemnités et allocations diverses.....	5.832.000
31-23	Administration Pénitentiaire — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.705.000
	Total de la 1ère Partie.....	7.537.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Administration pénitentiaire — Sécurité sociale.....	12.458.000
	Total de la 3ème Partie.....	12.458.000
	Total du Titre III.....	19.995.000
	Total de la sous-section I.....	19.995.000
	SOUS-SECTION II	
	ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-32	Etablissements pénitentiaires — Indemnités et allocations diverses.....	98.922.000
31-33	Etablissements pénitentiaires — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	688.000
	Total de la 1ère Partie.....	99.610.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-33	Etablissements pénitentiaires — Sécurité sociale.....	13.731.000
	Total de la 3ème Partie.....	13.731.000
	Total du Titre III.....	113.341.000
	Total de la sous-section II.....	113.341.000
	Total de la section II.....	133.336.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la justice, garde des sceaux.....	581.183.000

	MINISTERE DES FINANCES	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Subvention à l'école nationale des impôts (E.N.I).....	10.185.000
36-05	Subvention à l'agence nationale du cadastre (ANC).....	107.434.000
36-06	Subvention à la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF).....	1.320.000
36-07	Subvention à l'office national des statistiques (ONS).....	54.000.000
	Total de la 6ème Partie.....	172.939.000
	Total du Titre III.....	172.939.000
	Total de la sous-section I.....	172.939.000
	SOUS-SECTION II	
	OFFICE CENTRAL DE REPRESSION DE LA CORRUPTION	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Office central de répression de la corruption - Indemnités et allocations diverses.....	1.900.000
31-13	Office central de répression de la corruption - Personnel contractuel - Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	300.000
	Total de la 1ère Partie.....	2.200.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Office central de répression de la corruption — Sécurité sociale.....	475.000
	Total de la 3ème Partie.....	475.000
	Total du Titre III.....	2.675.000
	Total de la sous-section II.....	2.675.000
	Total de la section I.....	175.614.000
	SECTION II	
	DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Direction générale de la comptabilité — Indemnités et allocations diverses.....	16.625.000
31-03	Direction générale de la comptabilité — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisation de sécurité sociale.....	3.400.000
	Total de la 1ère Partie.....	20.025.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale de la comptabilité — Sécurité sociale.....	4.157.000
	Total de la 3ème Partie.....	4.157.000
	Total du Titre III.....	24.182.000
	Total de la sous-section I.....	24.182.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Directions régionales du Trésor — Indemnités et allocations diverses.....	495.668.000
31-13	Directions régionales du Trésor — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	135.400.000
	Total de la 1ère Partie.....	631.068.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Directions régionales du Trésor — Sécurité sociale.....	123.917.000
	Total de la 3ème Partie.....	123.917.000
	Total du Titre III.....	754.985.000
	Total de la Sous-section II.....	754.985.000
	SOUS-SECTION III GESTION DES HOTELS DES FINANCES ET CENTRES FINANCIERS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-23	Hôtels des finances et centre financiers — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.900.000
	Total de la 1ère Partie.....	1.900.000
	Total du Titre III.....	1.900.000
	Total de la sous-section III.....	1.900.000
	Total de la sous-section II.....	781.067.000
	SECTION III DIRECTION GENERALE DES DOUANES	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Direction générale des douanes — Indemnités et allocations diverses.....	174.956.000
31-03	Direction générale des douanes — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	23.575.000
	Total de la 1ère Partie.....	198.531.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des douanes — Sécurité sociale.....	43.739.000
	Total de la 3ème Partie.....	43.739.000
	Total du Titre III.....	242.270.000
	Total de la sous-section I.....	242.270.000
	Total de la section III.....	242.270.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION IV DIRECTION GENERALE DES IMPOTS SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Direction générale des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	42.200.000
31-03	Direction générale des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	4.800.000
	Total de la 1ère Partie.....	47.000.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des impôts - Sécurité sociale.....	10.500.000
	Total de la 3ème Partie.....	10.500.000
	Total du Titre III.....	57.500.000
	Total de la sous-section I.....	57.500.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés des impôts — Indemnités et allocations diverses.....	131.900.000
31-13	Services déconcentrés des impôts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	152.900.000
	Total de la 1ère Partie.....	284.800.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des impôts - Sécurité sociale.....	32.900.000
	Total de la 3ème Partie.....	32.900.000
	Total du Titre III.....	317.700.000
	Total de la sous-section II.....	317.700.000
	Total de la section IV.....	375.200.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SECTION V DIRECTION GENERALE DU DOMAINE NATIONAL SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés du domaine national — Indemnités et allocations diverses.....	160.000.000
	Total de la 1ère Partie.....	160.000.000
	Total du Titre III.....	160.000.000
	Total de la section V.....	160.000.000
	TITRE VI DIRECTION GENERALE DU BUDGET SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Direction générale du budget — Indemnités et allocations diverses.....	27.117.000
31-03	Direction générale du budget — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.258.000
	Total de la 1ère Partie.....	28.375.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale du budget — Sécurité sociale.....	7.093.000
	Total de la 3ème Partie.....	7.093.000
	Total du Titre III.....	35.468.000
	Total de la sous-section I.....	35.468.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-11	Services déconcentrés du budget — Traitements d'activités.....	187.191.000
31-12	Services déconcentrés du budget — Indemnités et allocations diverses.....	643.663.000
31-13	Services déconcentrés du budget — Personnel contractuel — Rémunérations, Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	9.000.000
	Total de la 1ère Partie.....	839.854.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés du budget — Sécurité sociale.....	126.217.000
	Total de la 3ème Partie.....	126.217.000
	Total du Titre III.....	966.071.000
	Total de la sous-section II.....	966.071.000
	SOUS-SECTION III DIRECTIONS DE LA PROGRAMMATION ET SUIVI BUDGETAIRES DE WILAYAS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Indemnités et allocations diverses.....	131.818.000
31-23	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractères familial et cotisations de sécurité sociale.....	8.645.000
	Total de la 1ère Partie.....	140.463.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Directions de la programmation et suivi budgétaires de wilayas — Sécurité sociale.....	33.116.000
	Total de la 3ème Partie.....	33.116.000
	Total du Titre III.....	173.579.000
	Total de la sous-section III.....	173.579.000
	Total de la section VI.....	1.175.118.000
	Total des crédits ouverts au ministre des finances.....	2.909.269.000
	----- MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES MINES	
	SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	23.207.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.881.000
	Total de la 1ère Partie.....	25.088.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	104.000
	Total de la 2ème Partie.....	104.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	5.829.000
	Total de la 3ème Partie.....	5.829.000
	Total du Titre III.....	31.021.000
	Total de la sous-section I.....	31.021.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	187.575.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	11.157.000
	Total de la 1ère Partie.....	198.732.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	176.000
	Total de la 2ème Partie.....	176.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	46.939.000
	Total de la 3ème Partie.....	46.939.000
	Total du Titre III.....	245.847.000
	Total de la sous-section II.....	245.847.000
	Total de la section I.....	276.868.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'énergie et des mines.....	276.868.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU		
SECTION I		
SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	25.953.000
31-82	Administration centrale — Personnel coopérant — Indemnités et allocations diverses.....	188.000
	Total de la 1ère Partie.....	26.141.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.535.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.535.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-04	Administration centrale — Subvention à l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH).....	45.934.000
	Total de la 6ème Partie.....	45.934.000
	Total du Titre III.....	78.610.000
	Total de la sous-section I.....	78.610.000
	Total de la section I.....	78.610.000
	Total des crédits ouverts au ministre des ressources en eau.....	78.610.000

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS		
SECTION I		
SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	17.918.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.914.000
	Total de la 1ère Partie.....	19.832.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.479.000
	Total de la 3ème Partie.....	4.479.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention aux instituts nationaux de formation spécialisés des corps spécifiques de l'administration des affaires religieuses et des wakfs.....	42.444.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale de formation et de perfectionnement des cadres de l'administration des affaires religieuses et des wakfs.....	3.827.000
36-41	Administration centrale — Subvention au centre culturel islamique d'Alger.....	26.206.000
	Total de la 6ème Partie.....	72.477.000
	Total du Titre III.....	96.788.000
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	2ème Partie <i>Action internationale</i>	
42-02	Administration centrale — Frais d'encadrement de l'activité culturelle et culturelle en faveur de l'émigration.....	94.256.000
	Total de la 2ème Partie.....	94.256.000
	Total du Titre IV.....	94.256.000
	Total de la sous-section I.....	191.044.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	1.617.674.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations, Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	36.452.000
	Total de la 1ère Partie.....	1.654.126.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	404.420.000
	Total de la 3ème Partie.....	404.420.000
	Total du Titre III.....	2.058.546.000
	Total de la sous-section II.....	2.058.546.000
	Total de la section I.....	2.249.590.000
	Total des crédits ouverts au ministre des affaires religieuses et des wakfs...	2.249.590.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES MOUDJAHIDNE SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	17.714.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.006.000
	Total de la 1ère Partie.....	20.720.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.428.000
	Total de la 3ème Partie.....	4.428.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Administration centrale — Subventions aux centres de repos des moudjahidine.....	51.127.000
	Total de la 6ème Partie.....	51.127.000
	Total du Titre III.....	76.275.000
	Total de la sous-section I.....	76.275.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	81.584.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	18.641.000
	Total de la 1ère Partie.....	100.225.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel - Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	20.396.000
	Total de la 3ème Partie.....	20.396.000
	Total du Titre III.....	120.621.000
	Total de la sous-section II.....	120.621.000
	Total de la section I.....	196.896.000
	Total des crédits ouverts au ministre des moudjahidine.....	196.896.000

	MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA VILLE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	26.123.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	5.068.000
	Total de la 1ère Partie.....	31.191.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.531.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.531.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Administration centrale — Subvention au centre national de développement des ressources biologiques.....	10.350.000
	Total de la 6ème Partie.....	10.350.000
	Total du Titre III.....	48.072.000
	Total de la sous-section I.....	48.072.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ENVIRONNEMENT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'environnement — Indemnités et allocations diverses.	112.808.000
31-13	Services déconcentrés de l'environnement — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	11.825.000
	Total de la 1ère Partie.....	124.633.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-13	Services déconcentrés de l'environnement — Sécurité sociale.....	28.202.000
	Total de la 3ème Partie.....	28.202.000
	Total du Titre III.....	152.835.000
	Total de la sous-section II.....	152.835.000
	Total de la section I.....	200.907.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la ville.....	200.907.000

MINISTERE DES TRANSPORTS		
SECTION I		
SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	10.550.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	2.450.000
	Total de la 1ère Partie.....	13.000.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.637.000
	Total de la 3ème Partie.....	2.637.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-03	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure maritime (ENSM).....	8.379.000
36-04	Administration centrale — Subvention à l'institut supérieur de formation ferroviaire (ISFF).....	2.280.000
36-05	Administration centrale — Subvention à l'école nationale d'application des techniques de transport terrestre (ENATT).....	3.796.000
	Total de la 6ème Partie.....	14.455.000
	Total du Titre III.....	30.092.000
	Total de la sous-section I.....	30.092.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	118.850.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	11.420.000
	Total de la 1ère Partie.....	130.270.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	29.712.000
	Total de la 3ème Partie.....	29.712.000
	Total du Titre III.....	159.982.000
	Total de la sous-section II.....	159.982.000
	Total de la section I.....	190.074.000
	Total des crédits ouverts au ministre des transports.....	190.074.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		
SECTION I		
SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	25.645.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	2.456.000
	Total de la 1ère Partie.....	28.101.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.411.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.411.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-35	Subventions aux instituts de formation et de perfectionnement des maîtres de l'école fondamentale (IFPM).....	25.985.000
36-39	Subvention à l'institut national de formation et de perfectionnement des personnels de l'éducation (INFP).....	4.863.000
36-45	Subvention à l'institut national de recherche en éducation (INRE).....	6.403.000
36-49	Subvention à l'office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).....	20.162.000
36-51	Subvention à l'office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD).....	28.258.000
36-53	Subvention au centre d'approvisionnement et de maintenance des équipements et moyens didactiques (CAMEMD).....	13.692.000
36-58	Subvention à l'office national des examens et concours(ONEC).....	22.335.000
36-59	Subvention au centre national de documentation pédagogique (CNDP).....	5.571.000
36-60	Subvention à l'observatoire national de l'éducation et de la formation.....	3.533.000
36-61	Subvention au centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de Tamazight.....	3.821.000
36-62	Subvention au centre national d'intégration des innovations pédagogiques et de développement des technologies de l'information et de la communication en éducation.....	5.140.000
	Total de la 6ème Partie.....	139.763.000
	Total du Titre III.....	174.275.000
	Total de la sous-section I.....	174.275.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	924.173.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	50.971.000
	Total de la 1ère Partie.....	975.144.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	231.044.000
	Total de la 3ème Partie.....	231.044.000
	Total du Titre III.....	1.206.188.000
	Total de la sous-section II.....	1.206.188.000
	SOUS-SECTION III ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL, SECONDAIRE ET TECHNIQUE TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental - Indemnités et allocations diverses.....	17.964.634.000
31-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.052.369.000
31-32	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Indemnités et allocations diverses.....	6.540.156.000
31-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	635.312.000
	Total de la 1ère Partie.....	26.192.471.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement fondamental - Sécurité sociale.....	4.491.159.000
33-33	Services déconcentrés de l'Etat — Etablissements d'enseignement secondaire et technique — Sécurité sociale.....	1.635.039.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.126.198.000
	Total du Titre III.....	32.318.669.000
	Total de la sous-section III.....	32.318.669.000
	Total de la section I.....	33.699.132.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'éducation nationale.....	33.699.132.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL		
SECTION I		
ADMINISTRATION CENTRALE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	24.670.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	4.107.000
	Total de la 1ère Partie.....	28.777.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.180.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.180.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Subventions aux centres de formation des forêts.....	4.591.000
36-03	Subventions aux réserves de chasse, centres cynégétiques et parcs nationaux.....	40.892.000
36-04	Subvention à l'agence nationale pour la conservation de la nature (ANN).....	25.146.000 8.648.000
36-30	Subvention à l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA).....	44.564.000
36-33	Subventions aux instituts de technologie moyens agricoles (ITMA).....	4.345.000
36-34	Subventions aux centres de formation et de vulgarisation agricoles (CFVA).....	2.569.000
36-42	Subvention à l'école nationale des forêts (ENAF).....	
36-51	Subventions aux instituts techniques de la production végétale (ITCMI, ITGC, ITAFV, ITDAS).....	94.424.000 31.320.000
36-61	Subvention à l'institut national de la protection des végétaux (INPV).....	12.361.000
36-62	Subvention à l'institut national de la médecine vétérinaire (INMV).....	31.472.000
36-71	Subvention au haut commissariat au développement de la Steppe (HCFS).....	20.692.000
36-93	Subvention à l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage (INSID)..	
36-94	Subvention au commissariat au développement de l'agriculture des régions Sahariennes (CDARS).....	24.535.000
36-95	Subvention au centre national de contrôle et de certification des semences et plants (CNCC).....	12.718.000
36-97	Subvention à l'institut technique des élevages (ITELV).....	30.596.000
	Total de la 6ème Partie.....	388.873.000
	Total du Titre III.....	423.830.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	TITRE IV INTERVENTIONS PUBLIQUES 4ème Partie <i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-49	Contribution à l'institut national de la recherche forestière (INRF).....	32-084.000
44-50	Contribution à l'institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA).....	74.618.000
	Total de la 4ème Partie.....	106.702.000
	Total du Titre IV.....	106.702.000
	Total de la sous-section I.....	530.532.000
	SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	778.453.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	37.148.000
	Total de la 1ère Partie.....	815.601.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	194.627.000
	Total de la 3ème Partie.....	194.627.000
	Total du Titre III.....	1.010.228.000
	Total de la sous-section II.....	1.010.228.000
	Total de la section I.....	1.540.760.000
	SECTION II DIRECTION GENERALE DES FORETS SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Direction générale des forêts — Indemnités et allocations diverses.....	4.874.000
31-03	Direction générale des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.300.000
	Total de la 1ère Partie.....	6.174.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Direction générale des forêts — Sécurité sociale.....	1.218.000
	Total de la 3ème Partie.....	1.218.000
	Total du Titre III.....	7.392.000
	Total de la sous-section I.....	7.392.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés des forêts — Indemnités et allocations diverses.....	159.101.000
31-13	Services déconcentrés des forêts — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	33.672.000
	Total de la 1ère Partie.....	192.773.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des forêts — Sécurité sociale.....	39.775.000
	Total de la 3ème Partie.....	39.775.000
	Total du Titre III.....	232.548.000
	Total de la sous-section II.....	232.548.000
	Total de la section II.....	239.940.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'agriculture et du développement rural.....	1.780.700.000

	MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS	
	SECTION I	
	ADMINISTRATION CENTRALE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	18.431.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.820.000
	Total de la 1ère Partie.....	20.251.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-02	Administration centrale — Pensions de service et pour dommages corporels.....	74.000
	Total de la 2ème Partie.....	74.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.627.000
	Total de la 3ème Partie.....	4.627.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-24	Administration centrale — Subvention à l'office national de signalisation maritime (ONSM).....	19.482.000
	Total de la 6ème Partie.....	19.482.000
	Total du Titre III.....	44.434.000
	Total de la sous-section I.....	44.434.000
	SOUS-SECTION III	
	SERVICES DECONCENTRES DES TRAVAUX PUBLICS	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés des travaux publics — Indemnités et allocations diverses.	572.905.000
31-13	Services déconcentrés des travaux publics — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	55.000.000
	Total de la 1ère Partie.....	627.905.000
	2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>	
32-12	Services déconcentrés des travaux publics — Pensions de service et pour dommages corporels.....	1.300.000
	Total de la 2ème Partie.....	1.300.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés des travaux publics — Sécurité sociale.....	143.227.000
	Total de la 3ème Partie.....	143.227.000
	Total du Titre III.....	772.432.000
	Total de la sous-section III.....	772.432.000
	Total de la section I.....	816.866.000
	Total des crédits ouverts au ministre des travaux publics.....	816.866.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-05	Subventions aux établissements spécialisés.....	244.186.000
36-08	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Birkhadem.....	11.921.000
36-09	Subvention à l'établissement Dar-Rahma de Constantine.....	6.030.000
36-10	Subvention à l'établissement Dar-Rahma d'Oran.....	5.858.000
36-16	Subvention au centre national d'études, d'information et de documentation sur la famille, la femme et l'enfance.....	844.000
	Total de la 6ème Partie.....	268.839.000
	Total du Titre III.....	268.839.000
	Total de la sous-section I.....	268.839.000
SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	201.964.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	11.211.000
	Total de la 1ère Partie.....	213.175.000
2ème Partie <i>Personnel — Pensions et allocations</i>		
32-12	Services déconcentrés de l'Etat — Pensions de service et pour dommages corporels.....	300.000
	Total de la 2ème Partie.....	300.000
3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	50.492.000
	Total de la 3ème Partie.....	50.492.000
	Total du Titre III.....	263.967.000
	Total de la sous-section II.....	263.967.000
	Total de la section I.....	532.806.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme.....	532.806.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA CULTURE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	26.000.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	4.600.000
	Total de la 1ère Partie.....	30.600.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	8.500.000
	Total de la 3ème Partie.....	8.500.000
	6ème Partie	
	<i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions à l'institut national supérieur et aux instituts régionaux de formation musicale.....	29.600.000
36-05	Subventions à l'école supérieure et aux écoles régionales des Beaux-Arts.....	35.000.000
36-10	Subventions aux musées nationaux et régionaux.....	34.600.000
36-11	Subventions aux maisons de la culture.....	433.800.000
36-19	Subvention à la bibliothèque de lecture publique.....	259.000.000
	Total de la 6ème Partie.....	792.000.000
	Total du Titre III.....	831.100.000
	Total de la sous-section I.....	831.100.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	380.260.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	36.860.000
	Total de la 1ère Partie.....	417.120.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat - Sécurité sociale.....	95.116.000
	Total de la 3ème Partie.....	95.116.000
	Total du Titre III.....	512.236.000
	Total de la sous-section II.....	512.236.000
	Total de la section I.....	1.343.336.000
	Total des crédits ouverts à la ministre de la culture.....	1.343.336.000

	MINISTERE DU COMMERCE	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	24.100.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.850.000
	Total de la 1ère Partie.....	27.950.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.080.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.080.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-09	Subvention au centre algérien du contrôle de la qualité et de l'emballage (C.A.C.Q.E).....	30.000.000
	Total de la 6ème Partie.....	30.000.000
	Total du Titre III.....	64.030.000
	Total de la Sous-section I.....	64.030.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II DIRECTIONS DE WILAYAS DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Directions de wilayas du commerce — Indemnités et allocations diverses.....	173.150.000
31-13	Directions de wilayas du commerce — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	23.700.000
	Total de la 1ère Partie.....	196.850.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Directions de wilayas du commerce — Sécurité sociale.....	40.337.000
	Total de la 3ème Partie.....	40.337.000
	Total du Titre III.....	237.187.000
	Total de la sous-section II.....	237.187.000
	SOUS-SECTION III DIRECTIONS REGIONALES DU COMMERCE	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Directions régionales du commerce — Indemnités et allocations diverses.....	28.210.000
31-23	Directions régionales du commerce — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.775.000
	Total de la 1ère Partie.....	31.985.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Directions régionales du commerce — Sécurité sociale.....	6.177.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.177.000
	Total du Titre III.....	38.162.000
	Total de la sous-section III.....	38.162.000
	Total de la section I.....	339.379.000
	Total des crédits ouverts au ministre du commerce.....	339.379.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	5.700.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.422.000
	Total de la 1ère Partie.....	7.122.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	1.520.000
	Total de la 3ème Partie.....	1.520.000
	Total du Titre III.....	8.642.000
	Total de la sous-section I.....	8.642.000
	Total de la section I.....	8.642.000
	Total des crédits ouverts au ministre des relations avec le Parlement.....	8.642.000

	MINISTERE DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	17.100.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.560.000
	Total de la 1ère Partie.....	20.660.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel - Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.275.000
	Total de la 3ème Partie.....	4.275.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-07	Subventions aux instituts d'enseigement professionnel.....	43.854.000
	Total de la 6ème Partie.....	43.854.000
	Total du Titre III.....	68.789.000
	Total de la sous-section I.....	68.789.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	267.830.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations, — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	10.813.000
	Total de la 1ère Partie.....	278.643.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	66.959.000
	Total de la 3ème Partie.....	66.959.000
	Total du Titre III.....	345.602.000
	Total de la sous-section II.....	345.602.000
	Total de la section I.....	414.391.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la formation et de l'enseignement professionnels.....	414.391.000
	----- MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	20.694.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.204.000
	Total de la 1ère Partie.....	23.898.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale - Sécurité sociale.....	5.174.000
	Total de la 3ème Partie.....	5.174.000
	Total du Titre III.....	29.072.000
	Total de la sous-section I.....	29.072.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Indemnités et allocations diverses.....	873.842.000
31-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Personnel contractuel — Rémunérations — prestations à caractère familial et cotisation de sécurité sociale.....	27.421.000
	Total de la 1ère Partie.....	901.263.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'urbanisme et de la construction — Sécurité sociale...	218.461.000
	Total de la 3ème Partie.....	218.461.000
	Total du Titre III.....	1.119.724.000
	Total de la sous-section II.....	1.119.724.000
	SOUS-SECTION III SERVICES DECONCENTRES DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>	
31-12	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Indemnités et allocations diverses.....	1.087.606.000
31-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	55.202.000
	Total de la 1ère Partie.....	1.142.808.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés du logement et des équipements publics - Sécurité sociale	271.902.000
	Total de la 3ème Partie.....	271.902.000
	Total du Titre III.....	1.414.710.000
	Total de la sous-section III.....	1.414.710.000
	Total de la section I.....	2.563.506.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'habitat et de l'urbanisme.....	2.563.506.000
	----- MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE SECTION I ADMINISTRATION CENTRALE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	13.246.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations, — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.974.000
	Total de la 1ère Partie.....	15.220.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	3.312.000
	Total de la 3ème Partie.....	3.312.000
	Total du Titre III.....	18.532.000
	Total de la sous-section I.....	18.532.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'EMPLOI TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Services déconcentrés de l'emploi — Indemnités et allocations diverses.....	93.484.000
31-23	Services déconcentrés de l'emploi — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	5.808.000
	Total de la 1ère Partie.....	99.292.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Services déconcentrés de l'emploi - Sécurité sociale.....	23.371.000
	Total de la 3ème Partie.....	23.371.000
	Total du Titre III.....	122.663.000
	Total de la sous-section II.....	122.663.000
	Total de la section I.....	141.195.000
	SECTION II	
	INSPECTION GENERALE DU TRAVAIL	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-22	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	2.459.000
31-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	126.000
	Total de la 1ère Partie.....	2.585.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-23	Administration centrale de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale...	615.000
	Total de la 3ème Partie.....	615.000
	Total du Titre III.....	3.200.000
	Total de la sous-section I.....	3.200.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12 31-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Indemnités et allocations diverses.....	128.627.000
	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	19.714.000
	Total de la 1ère Partie.....	148.341.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'inspection générale du travail — Sécurité sociale.....	32.157.000
	Total de la 3ème Partie.....	32.157.000
	Total du Titre III.....	180.498.000
	Total de la sous-section II.....	180.498.000
	Total de la section II.....	183.698.000
	Total des crédits ouverts au ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.....	324.893.000
	----- MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE REFORME HOSPITALIERE SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	42.865.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	7.816.000
	Total de la 1ère Partie.....	50.681.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	10.716.000
	Total de la 3ème Partie.....	10.716.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Subvention à l'institut national de la santé publique (INSP).....	55.090.000
36-04	Subvention à l'école nationale de management et de l'administration de la santé (ENMAS).....	6.090.000
36-05	Subvention au laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques.....	47.090.000
36-06	Subvention à l'agence nationale du sang.....	61.120.000
36-07	Subvention à l'institut national pédagogique de la formation paramédicale.....	5.560.000
36-08	Subvention au centre national de la pharmacovigilance et de matériovigilance...	4.060.000
36-09	Subvention au centre national de toxicologie.....	53.060.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
36-10	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure paramédicale (INFSPM).....	374.320.000
36-11	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure des sages-femmes (INFSSF).....	62.214.000
36-12	Subventions aux instituts de formation paramédicale (IFPM).....	39.860.000
36-13	Subvention à l'école de formation paramédicale de Laghouat (EFPM).....	5.714.000
	Total de la 6ème Partie.....	714.178.000
	Total du titre III.....	775.575.000
TITRE IV		
INTERVENTIONS PUBLIQUES		
6ème Partie		
<i>Action sociale — Assistance et solidarité</i>		
46-01	Participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des établissements publics hospitaliers, des établissements publics de santé de proximité, des établissements hospitaliers spécialisés et des centres hospitalo-universitaires..	55.132.538.000
	Total de la 6ème Partie.....	55.132.538.000
	Total du titre IV.....	55.132.538.000
	Total de la sous-section I.....	55.908.113.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	185.008.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	23.345.000
	Total de la 1ère Partie.....	208.353.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	46.252.000
	Total de la 3ème Partie.....	46.252.000
	Total du Titre III.....	254.605.000
	Total de la sous-section II.....	254.605.000
	Total de la section I.....	56.162.718.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.....	56.162.718.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT		
SECTION I		
SECTION UNIQUE		
SOUS-SECTION I		
SERVICES CENTRAUX		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>		
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	14.819.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	2.800.000
	Total de la 1ère Partie.....	17.619.000
3ème Partie		
<i>Personnel — Charges sociales</i>		
33-03	Administration centrale - Sécurité sociale.....	3.729.000
	Total de la 3ème Partie.....	3.729.000
6ème Partie		
<i>Subventions de fonctionnement</i>		
36-01	Administration centrale — Subvention à l'office national du tourisme (ONT)....	7.600.000
36-02	Administration centrale — Subvention à l'école nationale supérieure du tourisme	4.420.000
36-03	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de tourisme de Tizi Ouzou.....	9.383.000
36-04	Administration centrale — Subvention à l'institut national d'hôtellerie et de tourisme de Boussaâda.....	6.863.000
	Total de la 6ème Partie.....	28.266.000
	Total du titre III.....	49.614.000
	Total de la sous-section I.....	49.614.000
SOUS-SECTION II		
SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT		
TITRE III		
MOYENS DES SERVICES		
1ère Partie		
<i>Personnel — Rémunérations d'activités</i>		
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	179.758.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	10.300.000
	Total de la 1ère Partie.....	190.058.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel - Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	44.789.000
	Total de la 3ème Partie.....	44.789.000
	Total du Titre III.....	234.847.000
	Total de la sous-section II.....	234.847.000
	Total de la section I.....	284.461.000
	Total des crédits ouverts au ministre du tourisme et de l'artisanat.....	284.461.000
	----- MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	70.964.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	11.876.000
	Total de la 1ère Partie.....	82.840.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	17.738.000
	Total de la 3ème Partie.....	17.738.000
	6ème Partie <i>Subvention de fonctionnement</i>	
36-01	Subventions aux instituts nationaux de formation supérieure (INFS) de sport et de jeunesse.....	19.474.000
36-02	Subvention au lycée sportif national de Draria.....	24.758.000
36-03	Subvention au centre national de médecine du sport.....	1.906.000
36-05	Subventions aux centres de regroupement et de préparation des talents et de l'élite sportive.....	1.198.000
36-06	Subventions aux écoles sportives nationales et régionales spécialisées.....	11.526.000
36-07	Subvention à l'école supérieure en sciences et technologies du sport.....	2.700.000
36-21	Subventions aux offices des établissements de jeunes de wilayas (ODEJ).....	717.286.000
36-41	Subventions aux offices des parcs omnisports de wilayas (OPOW).....	453.282.000
	Total de la 6ème Partie.....	1.232.130.000
	Total du titre III.....	1.332.708.000
	Total de la sous-section I.....	1.332.708.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	3.106.980.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat - Personnel contractuel - Rémunérations, Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	102.124.000
	Total de la 1ère Partie.....	3.209.104.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat - Sécurité sociale.....	766.134.000
	Total de la 3ème Partie.....	766.134.000
	Total du Titre III.....	3.975.238.000
	Total de la sous-section II.....	3.975.238.000
	Total de la section I.....	5.307.946.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la jeunesse et des sports.....	5.307.946.000

	MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE ET DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	25.065.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.867.000
	Total de la 1ère Partie.....	28.932.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	6.267.000
	Total de la 3ème Partie.....	6.267.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-01	Subvention à l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).	59.172.000
36-02	Subventions aux centres de facilitation des petites et moyennes entreprises.....	31.886.000
36-03	Subvention à l'agence nationale de développement de la PME (ANDI-PME).....	4.833.000
36-09	Subvention à l'office national de la métrologie légale (ONML).....	31.710.000
	Total de la 6ème Partie.....	127.601.000
	Total du titre III.....	162.800.000
	Total de la sous-section I.....	162.800.000
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	134.839.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	11.246.000
	Total de la 1ère Partie.....	146.085.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	SerVICES déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	33.710.000
	Total de la 3ème Partie.....	33.710.000
	Total du Titre III.....	179.795.000
	Total de la sous-section II.....	179.795.000
	Total de la section I.....	342.595.000
	Total des crédits ouverts au ministre de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.....	342.595.000

	MINISTERE DE LA POSTE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	
	SECTION I SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	18.926.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	3.904.000
	Total de la 1ère Partie.....	22.830.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	4.732.000
	Total de la 3ème Partie.....	4.732.000
	6ème Partie <i>Subventions de fonctionnement</i>	
36-02	Administration centrale — Subvention à l'institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger.....	7.810.000
	Total de la 6ème Partie.....	7.810.000
	Total du titre III.....	35.372.000
	Total de la sous-section I.....	35.372.000
	SOUS-SECTION II	
	SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	136.001.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations, — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	12.700.000
	Total de la 1ère Partie.....	148.701.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	34.000.000
	Total de la 3ème Partie.....	34.000.000
	Total du Titre III.....	182.701.000
	Total de la sous-section II.....	182.701.000
	Total de la section I.....	218.073.000
	Total des crédits ouverts au ministre de de la poste et des technologies de l'information et de la communication.....	218.073.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES	
	SECTION I	
	SECTION UNIQUE	
	SOUS-SECTION I	
	SERVICES CENTRAUX	
	TITRE III	
	MOYENS DES SERVICES	
	1ère Partie	
	<i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	11.834.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	1.993.000
	Total de la 1ère Partie.....	13.827.000
	3ème Partie	
	<i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale — Sécurité sociale.....	2.959.000
	Total de la 3ème Partie.....	2.959.000
	6ème Partie	
	<i>Subvention de fonctionnement</i>	
36-05	Subventions aux écoles de formation technique de pêche et de l'aquaculture EFTPA.....	10.023.000
36-06	Subvention à l'institut national supérieur de pêche et de l'aquaculture (INSPA).	6.249.000
36-07	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture d'Oran....	1.723.000
36-08	Subvention à l'institut de technologie des pêches et de l'aquaculture de Collo..	3.046.000
	Total de la 6ème Partie.....	21.041.000
	Total du titre III.....	37.827.000
	TITRE IV	
	INTERVENTIONS PUBLIQUES	
	4ème Partie	
	<i>Action économique — Encouragements et interventions</i>	
44-03	Contribution au centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA).....	14.721.000
	Total de la 4ème Partie.....	14.721.000
	Total du titre IV.....	14.721.000
	Total de la sous-section I.....	52.548.000

ETAT ANNEXE (Suite)

Nos DES CHAPITRES	LIBELLES	CREDITS OUVERTS EN DA
	SOUS-SECTION II SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-12	Services déconcentrés de l'Etat — Indemnités et allocations diverses.....	44.164.000
31-13	Services déconcentrés de l'Etat — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	8.781.000
	Total de la 1ère Partie.....	52.945.000
	3ème Partie <i>Personnel — Charges sociales</i>	
33-13	Services déconcentrés de l'Etat — Sécurité sociale.....	11.041.000
	Total de la 3ème Partie.....	11.041.000
	Total du Titre III.....	63.986.000
	Total de la sous-section II.....	63.986.000
	Total de la section I.....	116.534.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la pêche et des ressources halieutiques.....	116.534.000
	----- MINISTERE DE LA COMMUNICATION SECTION I SECTION UNIQUE SOUS-SECTION I SERVICES CENTRAUX TITRE III MOYENS DES SERVICES 1ère Partie <i>Personnel — Rémunérations d'activité</i>	
31-02	Administration centrale — Indemnités et allocations diverses.....	12.397.000
31-03	Administration centrale — Personnel contractuel — Rémunérations — Prestations à caractère familial et cotisations de sécurité sociale.....	2.334.000
	Total de la 1ère Partie.....	14.731.000
	3ème Partie <i>Personnel - Charges sociales</i>	
33-03	Administration centrale - Sécurité sociale.....	3.099.000
	Total de la 3ème Partie.....	3.099.000
	Total du Titre III.....	17.830.000
	Total de la sous-section I.....	17.830.000
	Total de la section I.....	17.830.000
	Total des crédits ouverts au ministre de la communication.....	17.830.000

Décret présidentiel n° 13-344 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 autorisant la souscription de l'Algérie à la seizième reconstitution des ressources de l'association internationale pour le développement.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77 (3° et 8°) et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 63-320 du 31 août 1963 autorisant l'adhésion de la République algérienne démocratique et populaire à des accords internationaux, notamment son article 3 ;

Vu la loi n° 82-14 du 30 décembre 1982 portant loi de finances pour 1983, notamment son article 26 ;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances, notamment son article 24 ;

Vu la loi n° 90-21 du 15 août 1990, modifiée et complétée, relative à la comptabilité publique ;

Vu la loi n° 12-12 du 12 Safar 1434 correspondant au 26 décembre 2012 portant loi de finances pour 2013 ;

Vu les statuts de l'association internationale pour le développement, article III, section 1, paragraphe C ;

Vu la résolution n° 227 approuvée par le Conseil des Gouverneurs de l'association internationale pour le développement en date du 26 avril 2011 relative à l'augmentation des ressources de cette institution dans le cadre de la 16ème reconstitution de ses ressources ;

Décète :

Article 1er. — Est autorisée la souscription de la République algérienne démocratique et populaire à la seizième reconstitution des ressources de l'association internationale pour le développement.

Art. 2. — Le versement de la souscription susvisée est opéré sur les fonds du Trésor Public, dans les formes arrêtées par la résolution n° 227 approuvée en date du 26 avril 2011, susvisée.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 13-345 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 portant approbation de contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger le 21 avril 2013 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale SONATRACH-S.P.A.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'énergie et des mines,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, portant loi domaniale ;

Vu la loi n° 05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, notamment ses articles 30 et 32 ;

Vu le décret présidentiel n° 95-102 du 8 Dhou El Kaada 1415 correspondant au 8 avril 1995 portant création du conseil national de l'énergie ;

Vu le décret présidentiel n° 98-48 du 14 Chaoual 1418 correspondant au 11 février 1998, modifié et complété, portant statuts de la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, « Sonatrach » ;

Vu le décret présidentiel n° 09-144 du 2 Joumada El Oula 1430 correspondant au 27 avril 2009 portant approbation du contrat pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Guern El Guessa » (Blocs : 316 a et 317 a) conclu à Alger le 17 janvier 2009 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures « ALNAFT », la société nationale « SONATRACH » et la société « BG NORTH SEA HOLDINGS LIMITED (BG ALGERIA) » ;

Vu le décret présidentiel n° 09-191 du 21 Joumada El Oula 1430 correspondant au 16 mai 2009 portant approbation du contrat pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé "Kerzaz" (blocs : 316b, 319a et 321a) conclu à Alger le 17 janvier 2009 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "ALNAFT", la société nationale « SONATRACH » et la société « Eni Algeria Exploration BV. (ENI) » ;

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 07-127 du 17 Rabie Ethani 1428 correspondant au 5 mai 2007, modifié et complété, relatif à la délimitation et à la classification du domaine minier en zones et à la définition des périmètres de prospection, de recherche et d'exploitation ;

Vu le décret exécutif n° 07-183 du 23 Joumada El Oula 1428 correspondant au 9 juin 2007 fixant les procédures de sélection, de délimitation des périmètres objet de demande de période de rétention, des périmètres d'exploitation et des rendus de surface de recherche ;

Vu le décret exécutif n° 07-184 du 23 Joumada El Oula 1428 correspondant au 9 juin 2007 fixant les procédures pour la conclusion des contrats de recherche et d'exploitation et les contrats d'exploitation d'hydrocarbures suite à un appel à la concurrence ;

Vu le décret exécutif n° 07-185 du 23 Joumada El Oula 1428 correspondant au 9 juin 2007 fixant les conditions de délivrance des titres miniers pour les activités de recherche et/ou l'exploitation des hydrocarbures ;

Vu le décret exécutif n° 07-266 du 27 Chaâbane 1428 correspondant au 9 septembre 2007 fixant les attributions du ministre de l'énergie et des mines ;

Vu les contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger, le 21 avril 2013 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale SONATRACH-S.P.A. ;

Le Conseil des ministres entendu ;

Décète :

Article 1er. — Sont approuvés et seront exécutés conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger, le 21 avril 2013 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale Sonatrach-S.P.A sur les périmètres dénommés comme suit :

- « Tihigaline » (blocs : 228b, 229a et 231b) ;
- « Sbaa » (blocs : 352a, 353a, 354a et 362a) ;
- « Ledjmet II » (blocs : 212c, 236c, 404a3, 405b2, et 440b) ;
- « Touggourt Est II » (blocs : 415b et 424c) ;
- « Guern El Guessa » (blocs : 316a et 317a) ;
- « Kerzaz » (blocs : 316b, 319 a et 321a) ;

Art. 2. — Sont abrogées les dispositions du décret présidentiel n° 09-144 du 2 Joumada El Oula 1431 correspondant au 27 avril 2009 ainsi que les dispositions du décret présidentiel n° 09-191 du 21 Joumada El Oula 1430 correspondant au 16 mai 2009, susvisés.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

Décret présidentiel n° 13-346 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 portant approbation de contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger le 5 août 2013 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale SONATRACH-S.P.A.

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'énergie et des mines,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, portant loi domaniale ;

Vu la loi n° 05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, notamment ses articles 30 et 32 ;

Vu le décret présidentiel n° 95-102 du 8 Dhou El Kaada 1415 correspondant au 8 avril 1995 portant création du conseil national de l'énergie ;

Vu le décret présidentiel n° 98-48 du 14 Chaoual 1418 correspondant au 11 février 1998, modifié et complété, portant statuts de la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures, « Sonatrach » ;

Vu le décret présidentiel n° 02-393 du 20 Ramadhan 1423 correspondant au 25 novembre 2002 portant approbation du contrat pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Zemlet En Naga » (Bloc : 403 C/E) conclu à Alger le 10 juillet 2002 entre la société nationale «SONATRACH» et les sociétés «ANADARKO Algérie Bloc 403 C/E Company» et «MAERSK OLIE ALGERIET A/S» ;

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 2000-105 du 6 Safar 1421 correspondant au 10 mai 2000 portant approbation du contrat pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Bordj Omar Driss II » (Bloc 222b) conclu à Alger le 30 mai 1999 entre la société nationale « SONATRACH » et la société « AGIP Algérie exploration B.V » ;

Vu le décret exécutif n° 07-127 du 17 Rabie Ethani 1428 correspondant au 5 mai 2007, modifié et complété, relatif à la délimitation et à la classification du domaine minier en zones et à la définition des périmètres de prospection, de recherche et d'exploitation ;

Vu le décret exécutif n° 07-183 du 23 Joumada El Oula 1428 correspondant au 9 juin 2007 fixant les procédures de sélection, de délimitation des périmètres objet de demande de période de rétention, des périmètres d'exploitation et des rendus de surface de recherche ;

Vu le décret exécutif n° 07-184 du 23 Joumada El Oula 1428 correspondant au 9 juin 2007 fixant les procédures pour la conclusion des contrats de recherche et d'exploitation et les contrats d'exploitation d'hydrocarbures suite à un appel à la concurrence ;

Vu le décret exécutif n° 07-185 du 23 Joumada El Oula 1428 correspondant au 9 juin 2007 fixant les conditions de délivrance des titres miniers pour les activités de recherche et/ou l'exploitation des hydrocarbures ;

Vu le décret exécutif n° 07-266 du 27 Chaâbane 1428 correspondant au 9 septembre 2007 fixant les attributions du ministre de l'énergie et des mines ;

Vu les contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger, le 5 août 2013 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale SONATRACH-S.P.A.

Le Conseil des ministres entendu ;

Décrète :

Article 1er. — Sont approuvés et seront exécutés conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les contrats pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures, conclus à Alger, le 5 août 2013 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la société nationale SONATRACH-S.P.A sur les périmètres dénommés comme suit :

- « El Ouar Est » (bloc : 212a) ;
- « Timissit Est » (blocs : 235, 239b et 244c) ;
- « Zemlet En Naga » (bloc : 403c/e) ;
- « Bordj Omar Driss » (blocs : 220c, 221a, 222b et 238c) ;
- « El M'Zaid Est » (blocs : 426b et 438d) ;
- « Timimoun Nord » (blocs : 321c et 325b) ;
- « Hamadat El Guelta » (blocs : 414s, 432, 442b, 443b, 443c et 444a).

Art. 2. — Sont abrogées les dispositions du décret exécutif n° 2000-105 du 6 Safar 1421 correspondant au 10 mai 2000 ainsi que les dispositions du décret présidentiel n° 02-393 du 20 Ramadhan 1423 correspondant au 25 novembre 2002, susvisés.

Art. 3. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

-----★-----

Décret présidentiel n° 13-347 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 portant approbation de l'avenant n° 1 au contrat du 23 avril 2005 pour la recherche, l'appréciation, le développement et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Bourarhat Sud » (blocs : 230 et 231), conclu à Alger le 3 janvier 2013 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la société « BP Exploration (Algeria) Limited ».

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'énergie et des mines,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, portant loi domaniale ;

Vu la loi n° 05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, notamment son article 30 ;

Vu le décret présidentiel n° 95-102 du 8 Dhou El Kaada 1415 correspondant au 8 avril 1995 portant création du conseil national de l'énergie ;

Vu le décret présidentiel n° 98-48 du 14 Chaoual 1418 correspondant au 11 février 1998, modifié et complété, portant statuts de la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures « SONATRACH » ;

Vu le décret présidentiel n° 07-73 du 11 Safar 1428 correspondant au 1er mars 2007 portant approbation des contrats pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures, conclus à Alger le 18 mars 2006 entre l'agence nationale pour la valorisation des hydrocarbures (ALNAFT) et SONATRACH-S.P.A ;

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 07-266 du 27 Chaâbane 1428 correspondant au 9 septembre 2007 fixant les attributions du ministre de l'énergie et des mines ;

Vu l'avenant n° 1 au contrat du 23 avril 2005 pour la recherche, l'appréciation, le développement et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Bourarhat Sud » (blocs : 230 et 231), conclu à Alger le 3 janvier 2013 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la société « BP Exploration (Algeria) Limited » ;

Le conseil des ministres entendu ;

Décrète :

Article 1er. — Est approuvé et sera exécuté, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, l'avenant n° 1 au contrat du 23 avril 2005 pour la recherche, l'appréciation, le développement et l'exploitation d'hydrocarbures sur le périmètre dénommé « Bourarhat Sud » (blocs : 230 et 231), conclu à Alger le 3 janvier 2013 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la société « BP Exploration (Algeria) Limited ».

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

-----★-----

Décret présidentiel n° 13-348 du 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013 portant approbation de l'avenant n° 4 au contrat du 25 mai 1992 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides sur le périmètre dénommé « Rhourde Yacoub » (bloc : 406 a), conclu à Alger le 28 mai 2013 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la « COMPANIA ESPANOLA DE PETROLEOS S.A. (CEPSA) ».

Le Président de la République,

Sur le rapport du ministre de l'énergie et des mines,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er),

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, portant loi domaniale ;

Vu la loi n° 05-07 du 19 Rabie El Aouel 1426 correspondant au 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, notamment son article 30 ;

Vu le décret présidentiel n° 95-102 du 8 Dhou El Kaada 1415 correspondant au 8 avril 1995 portant création du conseil national de l'énergie ;

Vu le décret présidentiel n° 98-48 du 14 Chaoual 1418 correspondant au 11 février 1998, modifié et complété, portant statuts de la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures « SONATRACH » ;

Vu le décret présidentiel n° 07-74 du 11 Safar 1428 correspondant au 1er mars 2007 portant approbation de contrats pour l'exploitation d'hydrocarbures, conclus à Alger le 18 mars 2006 entre l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et SONATRACH-S.P.A ;

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 07-266 du 27 Chaâbane 1428 correspondant au 9 septembre 2007 fixant les attributions du ministre de l'énergie et des mines ;

Vu l'avenant n° 4 au contrat du 25 mai 1992 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides sur le périmètre dénommé «Rhourde Yacoub» (bloc : 406 a), conclu à Alger le 28 mai 2013 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la « COMPANIA ESPANOLA DE PETROLEOS S.A. (CEPSA) ».

Le Conseil des ministres entendu ;

Décrète :

Article. 1er. — Est approuvé et sera exécuté, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, l'avenant n° 4 au contrat du 25 mai 1992 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides sur le périmètre dénommé «Rhourde Yacoub» (bloc : 406 a), conclu à Alger le 28 mai 2013 entre la société nationale SONATRACH-S.P.A et la « COMPANIA ESPANOLA DE PETROLEOS S.A. (CEPSA) ».

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 16 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 21 octobre 2013.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décrets présidentiels du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013 mettant fin aux fonctions d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013, il est mis fin, à compter du 30 septembre 2013, aux fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Paris (République française), exercées par M. Missoum Sbih.

Par décret présidentiel du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013, il est mis fin, à compter du 30 septembre 2013, aux fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Bruxelles (Royaume de Belgique), exercées par M. Amar Bendjama, appelé à exercer une autre fonction.

Décret présidentiel du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Paris (République Française).

Par décret présidentiel du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013, M. Amar Bendjama est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Paris (République française), à compter du 30 septembre 2013.

-----★-----

Décret présidentiel du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013 portant nomination des membres de la commission bancaire de la Banque d'Algérie.

Par décret présidentiel du 15 Dhou El Hidja 1434 correspondant au 20 octobre 2013, sont nommés pour cinq (5) années membres de la commission bancaire de la Banque d'Algérie, Mme. et MM. :

- Saïd Dib ;
- Ramdane idir ;
- Fadia Ouartsy ;
- Malek Wahib Benhammou ;
- Hamana Khanfar ;
- Abdelatif Aziez ;
- Abderrahmane Rahmani.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Arrêté interministériel du 18 Ramadhan 1433 correspondant au 6 août 2012 modifiant l'arrêté interministériel du 29 Safar 1430 correspondant au 25 février 2009 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de la direction générale de la fonction publique.

Le secrétaire général du Gouvernement,

Le ministre des finances,

Vu le décret présidentiel n° 07-308 du 17 Ramadhan 1428 correspondant au 29 septembre 2007 fixant les modalités de recrutement des agents contractuels, leurs droits et obligations, les éléments constitutifs de leur rémunération, les règles relatives à leur gestion ainsi que le régime disciplinaire qui leur est applicable, notamment son article 8 ;

Vu le décret présidentiel n° 10-149 du 14 Joumada Ethania 1431 correspondant au 28 mai 2010 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 03-190 du 26 Safar 1424 correspondant au 28 avril 2003 fixant les attributions du directeur général de la fonction publique ;

Vu le décret présidentiel du 7 Rabie Ethani 1423 correspondant au 18 juin 2002 portant nomination du secrétaire général du Gouvernement ;

Vu l'arrêté interministériel du 29 Safar 1430 correspondant au 25 février 2009 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de la direction générale de la fonction publique ;

Arrêtent :

Article 1er. — Le tableau des effectifs par emploi prévu par l'arrêté interministériel du 29 Safar 1430 correspondant au 25 février 2009, susvisé, est modifié comme suit :

EMPLOIS	EFFECTIFS SELON LA NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL				Effectifs (1 + 2)	CLASSIFICATION	
	Contrat à durée indéterminée (1)		Contrat à durée déterminée (2)			Catégorie	Indice
	à temps plein	à temps partiel	à temps plein	à temps partiel			
Ouvrier professionnel de niveau 1	7	24	—	—	31	1	200
Agent de service de niveau 1	—	—	—	—	—		
Gardien	8	—	—	—	8	2	219
Conducteur d'automobile de niveau 1	3	—	—	—	3		
Ouvrier professionnel de niveau 2	—	—	—	—	—		
Conducteur d'automobile de niveau 2	1	—	—	—	1	3	240
Agent de service de niveau 2	4	—	—	—	4		
Conducteur d'automobile de niveau 3	1	—	—	—	1	4	263

Tabelau (Suite)

EMPLOIS	EFFECTIFS SELON LA NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL				Effectifs (1 + 2)	CLASSIFICATION	
	Contrat à durée indéterminée (1)		Contrat à durée déterminée (2)			Catégorie	Indice
	à temps plein	à temps partiel	à temps plein	à temps partiel			
Ouvrier professionnel de niveau 3	1	—	—	—	1	5	288
Agent de service de niveau 3		—	—	—	—		
Agent de prévention de niveau 1	11	—	—	—	11		
Ouvrier professionnel de niveau 4	2	—	—	—	2	6	315
Agent de prévention de niveau 2	3	—	—	—	3	7	348
Total général	41	24	—	—	65		

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 18 Ramadhan 1433 correspondant au 6 août 2012.

Pour le secrétaire général
du Gouvernement
et par délégation

*Le directeur général
de la fonction publique*

Belkacem BOUCHEMAL

Pour le ministre
des finances

Le secrétaire général

Miloud BOUTEBBA

Arrêté du 28 Ramadhan 1434 correspondant au 6 août 2013 portant renouvellement de la composition des commissions paritaires compétentes à l'égard des corps des fonctionnaires de la direction générale de la fonction publique.

Par arrêté du 28 Ramadhan 1434 correspondant au 6 août 2013 la composition des commissions paritaires compétentes à l'égard des corps des fonctionnaires de la direction générale de la fonction publique est renouvelée conformément au tableau ci-après :

Commis-sions	CORPS ET GRADES	REPRESENTANTS DU PERSONNEL		REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION	
		membres titulaires	membres suppléants	membres titulaires	membres suppléants
N° 1	Inspecteurs de la fonction publique Auditeurs de la fonction publique Administrateurs Traducteurs-interprètes Ingénieurs en informatique Ingénieurs en statistiques Documentalistes - archivistes Ingénieurs en laboratoire et maintenance	Hakim Aichouche Omar Nadjib Adel Abdelaziz Mohamed Berkani Nabil Abdou	Nadia Bourai Khadidja Rezigui Née Benferhat Réda Merzougui Ishak Cheikh	Yacine Boufetta Abdelkader Benslimane Réda Ramdane Mohammed Chernoun	Kheireddine Yacef Larbi Belkacemi Kamel Abib Omar Bayou

TABLEAU (Suite)

Commis- sions	CORPS ET GRADES	REPRESENTANTS DU PERSONNEL		REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION	
		Membres titulaires	Membres suppléants	Membres titulaires	Membres suppléants
N° 2	Contrôleurs principaux de la fonction publique Contrôleurs de la fonction publique Attachés d'administration Comptables administratifs principaux Techniciens en informatique Techniciens en statistiques Secrétaires de direction principaux	Abdelouahab Zeroual Mokhtar Boubekeur Fatma Touchicht Abdenacer Aoudjghout	Abbès Belkaidi Abdelhamid Salhi Bachira Harkat Omar Boulekroune	Yacine Boufetta Abdelkader Benslimane Messaoud Bous Sena Hadj Smaili	Mohamed Nazid Yousfi Zohra Zibra Lazhar Benabderrahmane Mehenna Ikrouberkane
N° 3	Agents de contrôle de la fonction publique Comptables administratifs Agents d'administration Secrétaires de direction Secrétaires Agents de saisie Adjointes techniques en informatique Agents techniques en informatique	Samia Harizi Mustapha Yahi Hassina Elbar	Malika M'barek	Yacine Boufetta Abdelkader Benslimane Ahmed Bouzidi	Mohamed Alliche Djamel Athamna Nacer Fellah
N° 4	Ouvriers professionnels Conducteurs d'automobiles Appariteurs	Miloud Souidi Mouloud Foudili Rouane Gouga	Ismail Segouma Ahmed Rahal Djamel Imourzoukene	Yacine Boufetta Abdelkader Benslimane Abou Bakr Fechit	Boualem Guerniche Hacène Bouzid Kaddour Bensaci

**MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DES COLLECTIVITES LOCALES**

**Arrêté du 20 Dhou El Kaada 1434 correspondant au
26 septembre 2013 portant délégation de
signature au délégué national aux risques
majeurs.**

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des
collectivités locales,

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada
1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant
nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 94-247 du 2 Rabie El Aouel
1415 correspondant au 10 août 1994 fixant les attributions
du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 94-248 du 2 Rabie El Aouel
1415 correspondant au 10 août 1994, modifié et complété,
portant organisation de l'administration centrale du
ministère de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 11-194 du 19 Joumada Ethania
1432 correspondant au 22 mai 2011 portant missions,
organisation et fonctionnement de la délégation nationale
aux risques majeurs ;

Vu le décret exécutif n° 12-331 du 19 Chaoual 1433
correspondant au 6 septembre 2012 autorisant les
membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret présidentiel du 14 Dhou El Kaada 1433
correspondant au 30 septembre 2012 portant nomination
de M. Tahar Melizi en qualité de délégué national aux
risques majeurs ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions,
délégation est donnée à M. Tahar Melizi, délégué national
aux risques majeurs, à l'effet de signer, au nom du
ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités
locales, tous actes et décisions y compris les ordres de
paiement ou de virement, les délégations de crédits, les
lettres d'ordonnancement, les pièces justificatives de
dépenses et les ordres de recettes, à l'exception des arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 26 septembre 2013.

Tayeb BELAIZ.

-----★-----

Arrêté du 20 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 26 septembre 2013 portant délégation de signature au directeur du budget et de la comptabilité.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales,

Vu le décret présidentiel n° 13-312 du 5 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 11 septembre 2013 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 94-247 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994 fixant les attributions du ministre de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 94-248 du 2 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 10 août 1994, modifié et complété, portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'intérieur et des collectivités locales ;

Vu le décret exécutif n° 12-331 du 19 Chaoual 1433, correspondant au 6 septembre 2012 autorisant les membres du Gouvernement à déléguer leur signature ;

Vu le décret présidentiel du 28 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 24 novembre 2011 portant nomination de M. Ramdane Hadiouche en qualité de directeur du budget et de la comptabilité au ministère de l'intérieur et des collectivités locales ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Ramdane Hadiouche, directeur du budget et de la comptabilité, à l'effet de signer, au nom du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et des collectivités locales, en qualité d'ordonnateur principal du compte d'affectation n° 302-042 intitulé "Fonds de calamités naturelles et de risques technologiques majeurs".

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 20 Dhou El Kaada 1434 correspondant au 26 septembre 2013.

Tayeb BELAIZ.

MINISTERE DE LA CULTURE

Arrêté interministériel du 17 Rajab 1434 correspondant au 27 mai 2013 fixant la liste des appareils soumis à la redevance pour reprographie.

La ministre de la culture,

Le ministre des finances,

Vu l'ordonnance n° 03-05 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative aux droits d'auteur et droits voisins ;

Vu le décret présidentiel n° 12-326 du 17 Chaoual 1433 correspondant au 4 septembre 2012 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 05-79 du 17 Moharram 1426 correspondant au 26 février 2005 fixant les attributions du ministre de la culture ;

Vu le décret exécutif n° 11-294 du 18 Ramadhan 1432 correspondant au 18 août 2011 relatif aux modalités de perception et de répartition de la redevance sur les appareils de reprographie, notamment son article 2 ;

Arrêtent :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 2 (alinéa 2) du décret exécutif n° 11-294 du 18 Ramadhan 1432 correspondant au 18 août 2011, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer la liste des appareils soumis à la redevance pour reprographie.

Art. 2. — La liste des appareils soumis à la redevance pour reprographie est fixée dans l'annexe du présent arrêté.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 17 Rajab 1434 correspondant au 27 mai 2013.

La ministre de la Culture

Le ministre des finances

Khalida TOUMI

Karim DJOUDI

ANNEXE

liste des appareils soumis à la redevance pour reprographie

Produit	Désignation tarifaire	Sous-position tarifaire	Observation
Copieur	--Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes : Impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	8443.31.00	Il s'agit de machines à fonctions multiples assurant la fonction de copieur.
	--- Autres	Ex.8443.39.90	Il s'agit de machines à copier à fonction simple.
Télécopieur	--- Télécopieurs aptes à être connectés à une machine automatique de traitement de l'information	Ex.8443.32.20	
	--- Autres	Ex.8443.39.90	Il s'agit de télécopieurs autres que ceux aptes à être connectés à une machine automatique de traitement de l'information
Duplicateur	-Duplicateurs	8472.10.00	
Machine offset	-- Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en bobines	8443.11.00	
	-- Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles dont un côté n'excède pas 22 cm et l'autre n'excède pas 36 cm, à l'état non plié	8443.12.00	
	-- Autres machines et appareils à imprimer offset	8443.13.00	
Scanner	--Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes : impression, copie ou transmission de télécopies, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	8443.31.00	Il s'agit de machines à fonctions multiples assurant la fonction de scanner.
	- Autres	Ex.8471.90.00	Il s'agit de scanner de bureau destiné à être relié à un ordinateur.

TABLEAU (Suite)

Produit	Désignation tarifaire	S/Position tarifaire	Observation
Imprimante	--Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes : impression, copie ou transmission de télécopies, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau	8443.31.00	Il s'agit d'une machine à fonctions multiples assurant la fonction d'impression
	---Machines à imprimer à jet d'encre ; autres imprimantes	8443.32.10	Il s'agit de machines aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information
	---Machines à imprimer à jet d'encre ; autres imprimantes	8443.39.10	Il s'agit de machines autres que celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information
Système	--Autres, se présentant sous forme de systèmes.	Ex.8471.49.00	Il s'agit d'un ensemble qui comporte au moins une unité centrale de traitement de l'information, une unité d'entrée (un scanner) et/ou une unité de sortie (une imprimante)